



Application des consignes sanitaires liées à la prévention du COVID-19

Ecole Municipale de Musique de Kilstett

Application des gestes barrières.

Seuls sont autorisés à pénétrer dans l'école de musique les élèves et les professeurs.

Toutes personnes autorisées pénétrant dans l'école ou la bibliothèque doivent se laver les mains ou se les désinfecter (gel hydroalcoolique à disposition).

Désinfection des mains au début et à la fin du cours.

Respect des distanciations physique de minimum 1 mètre entre chaque personne dans les couloirs et dans les cours collectifs.

Port du masque obligatoire dans les couloirs pour les enfants à partir de 11 ans et dans les cours où la pratique de l'instrument le permet (visière tolérée).

Limitation du brassage des élèves.

Accessibilité du bâtiment interdite aux personnes présentant des symptômes ou ayant été en contact avec des personnes malades.

Accessibilité limitée aux élèves seuls. Les accompagnants sont priés d'attendre à l'extérieur de l'école ou sous le préau.

Pour éviter les croisements d'élèves, c'est le professeur qui viendra chercher et ramènera l'élève à l'extérieur de l'établissement.

La durée du cours pourra être légèrement réduite, ce temps permettra au professeur de désinfecter la salle avant l'arrivée du prochain élève.

L'élève devra attendre dans le couloir que son professeur l'autorise à entrer dans la salle de cours.


Assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels.

Des flacons de gel hydroalcoolique seront mis à disposition dans chaque salle.

Le professeur se chargera de désinfecter les zones de contact entre chaque cours.

Un espace pour les affaires personnelles de l'élève sera délimité et désinfecté après chaque cours.

Ces consignes s'appuient sur l'aide à la reprise d'activité des conservatoires et des lieux d'enseignements artistiques éditée par le Ministère de la Culture en mai 2020, elles sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.



Règles spécifiques par instruments.

VENTS :

Aération de la salle entre chaque cours.
Désinfection des mains avant et après intervention sur l'instrument de l'élève.
Essais d'anches interdites mais indications données à l'oral à l'élève.
Prévoir un pot individuel pour contenir les gouttelettes de condensation.
Distance de deux mètres entre élève et professeur.

CHANT :

Utilisation du masque à l'appréciation du professeur selon l'exercice pratiqué.
Aération de la salle entre chaque cours.
Distance de deux mètres entre élève et professeur.

CORDES :

Port du masque recommandé.
Distance d'un mètre entre élève et professeur.
Désinfection des mains avant et après intervention sur l'instrument de l'élève.

PIANO :

Port du masque recommandé.
Distance d'un mètre entre élève et professeur.
Désinfection du clavier entre chaque élève.

PERCUSSIONS :

Port du masque recommandé.
Distance d'un mètre entre élève et professeur.
Baguettes personnelles emmenées par les élèves.
Désinfection des mains avant et après utilisation d'instruments partagés.

EVEIL :

Boîte individuelle de rangement pour les petits instruments.
Désinfection des tables et chaises entre chaque cours.
Aération de la salle.

COURS DE FM :

Port du masque recommandé.
Tables séparées d'un mètre.
Désinfection des tables et chaises entre chaque cours.
Aération de la salle.

PRATIQUES COLLECTIVES :

Utilisation du masque à l'appréciation du professeur.
Distance d'un mètre entre chaque élève, deux mètres pour les instruments à vents et les chanteurs.
Aération de la salle.

Ces consignes s'appuient sur l'aide à la reprise d'activité des conservatoires et des lieux d'enseignements artistiques éditée par le Ministère de la Culture en mai 2020, elles sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

